



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an. Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁸ 2³⁵ 5²⁵ — Bulle, arr. 8⁰³ 1³³ 4⁵³ 7³³

Prix des annonces et réclames :

Lettres et argent francs de port.

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

que des étoffes de soie noir, blanc
65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre
tillé et façonné (environ 240 qua-
t dessins différents).
à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.50 > 14.85
> 2.20 > 11.60
robe > 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.65
> .65 > 4.85
> 3.15 > 67.50
ns par retour. [169
ries G. Henneberg, Zurich.

FORCE DE VINS

de liquidation, on trouvera dès
choix de vins blancs du
rouges et vins en bou-
gnes. — S'adresser, avenue
M. JULES GLASSON.
aduits et qualité de choix. [612

mois pour chaque participant
tion de paiement est assurée.

lions de francs

nants de francs 625,000,
000,000, etc., etc., ensemble
40,115 lots à 40,115 rembour-
nt par les 12 grands tirages
titres concessionnés des
aura lieu successivement

le 1^{er} de chaque mois.

garantit que chaque nu-
dans la durée de 12
ts et elle offre

1000 de récompense

touchera pas pendant l'année

répartition de paiement.

gnier jusqu'à fr. 25,000,
000, etc., mais dans le cas
rable le participant recevra
ié du montant versé. Prospec-
istes des tirages gratuitement.
elle 150 fr. ou par mois 12 fr.
5, 1/4 = 3 fr. 50, 1/10 = 1 fr. 50.
es seront reçus jusqu'au 28

ment des valeurs à lots
ut immédiatement.

dre avec des obligations à lots
rimes ordinaires ou avec des
es mensuels, qui peuvent durer

garantie spéciale sont déposés
(OF2180) [681

ernhard, Zurich IV.

ARTOUT
Politique
DE
MORAT
A. PETITPIERRE & Cie
lique d'extraits d'absinthe
et liqueurs fines.

ui visitent la clientèle privée

peuvent s'annoncer afin d'ob-

tenir une représentation facile

et rémunérateur.

Agents sur place seront pré-

férés.

Adresser les offres sous S 43

l'agence de publicité Nikie-

eschwy & Cie, à Zurich. [757

(N 21 Z)

fre à vendre :

quantité de pivots.

bureau du journal. [751

louer :

re au centre de la ville.

bureau du journal. [750

HOCOLAT
Richard
ÉTÉ INCONTESTÉE
S'ENVOIE PARTOUT

Lenz, imprimeur-éditeur.

BULLETIN DE VOTE

pour la votation populaire du 4 no-
vembre 1894 sur la demande d'initiative
concernant la répartition, entre les can-
tons, d'une partie du produit des douanes.

L'article 30 bis suivant doit-il être introduit dans
la Constitution fédérale ?

« La Confédération doit payer aux cantons chaque
année, sur le produit total des péages, deux francs
par tête d'habitant, en prenant pour base le chiffre
de la population de résidence ordinaire établi par
le dernier recensement fédéral.

» Cette disposition constitutionnelle entre, pour la
première fois, en vigueur en 1895. »

NON

BULLE, le 29 octobre 1894

Assemblée populaire
mercredi 31 octobre, à 2 heures
de l'après-midi,
à la grande salle de l'hôtel des Alpes,
à BULLE

Discussion sur le Beutezug.

Cette question étant trop grave et trop grosse de
conséquences, le comité de l'Union démocratique a
décidé que, dans l'intérêt des citoyens de la Gruyère,
il n'était pas superflu de les convoquer dans une as-
semblée populaire.

Pour discuter cette importante question, il a fait
appel au généreux concours de magistrats dont le
passé politique nous est la meilleure garantie pour

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 8

LA REINE DE L'OR

PAR
PAUL D'AIGREMONT

Quand elle arriva au logement qu'ils habitaient tous dans
les combles, le père Planté, les deux coudes étendus sur la
table et la tête lourdement inclinée sur ses bras, remplissait
la chambre de ses ronflements sonores.

Une bouteille vide, deux verres et une forte odeur d'absin-
the expliquaient ce sommeil.

Virginie dormait pareillement à l'autre bout de la table,
mais son sommeil devait être moins profond, car, au bruit
que fit Pauline en ouvrant la porte, elle se trouva debout,
tout d'une pièce, agressive et menaçante.

— C'est à c't'heure que tu rentres ? fit-elle en se campant
devant Pauline, les deux poings sur la hanche.

Mademoiselle vient de faire la noce, sans doute.

En voilà une figure d'éreintée.

La jeune fille, très dédaigneuse et très hantaine, n'avait
pas répondu une seule parole.

A son impassibilité de marbre, on eût dit que Virginie par-
lait dans une langue qui lui était complètement étrangère.

Froidement elle se dirigea vers la pauvre soupente où elle
se couchait.

Mais Virginie ne l'entendait pas ainsi.

— Me répondras-tu, chipie, quand je te parle ? dit-elle en
bondissant vers elle. D'où viens-tu ?

— Je n'ai pas de compte à vous rendre, répondit l'autre,
de plus en plus méprisante.

— Ah ! tu n'as pas de compte à me rendre, c'est ce que
nous allons voir.

la sincérité de leurs convictions et pour le sérieux
qu'ils mettront à traiter ce sujet.

Nous citons parmi les orateurs en toute première
ligne le conseiller national M. CERESOLE,
ancien président de la Confédération. Le comité ne
pouvait certes faire un meilleur choix; nul comme
ce magistrat n'est à même de vous éclairer sur les
graves conséquences qu'entraînerait, au point de vue
de la politique fédérale, l'adoption du Beutezug.
Aussi, tout citoyen de la Gruyère tiendra à venir
écouter le magistrat expérimenté et dont le talent
oratoire le classe parmi les meilleurs orateurs de la
Suisse romande.

Après M. Ceresole, nous entendrons nos députés
aux Chambres fédérales MM. DINICHERT
et L. DIESBACH. Nous disons nos dé-
putés, car, quoique élus dans le XXI^e arrondissement,
ces messieurs représentent à Berne nos idées et nos
aspirations politiques.

Comme troisième orateur, nous entendrons un
citoyen bien connu des citoyens indépendants de
la Gruyère, c'est M. l'avocat BOURG-
KNECHT.

Si le temps n'est pas trop avancé, d'autres ora-
teurs se feront encore entendre. Ce sera une journée
bien remplie et la lumière qui jaillira de cette dis-
cussion sera fructueuse pour le bien de la patrie
suisse et pour les intérêts de la Gruyère.

Citoyens indépendants de la Gruyère, venez nom-
breux, à Bulle, mercredi; vous tiendrez à donner
cette marque d'estime aux orateurs inscrits; votre
nombreuse présence sera la meilleure preuve de la vi-
talité des principes d'indépendance qui règnent dans
la Gruyère.

Vive la Confédération! Vive la Gruyère!

L'abbé d'Einsiedeln et le Beutezug.

Les journaux de la Suisse allemande annoncent
que l'abbé d'Einsiedeln se serait prononcé contre le
Beutezug et regretterait toute l'agitation que les
partisans de l'initiative douanière ont soulevée dans

Déjà elle levait le bras et s'avançait vers la malheureuse
fille, mais celle-ci, bâtie et superbe comme elle l'était deve-
nue, était forte également.

Si j'écoute-là elle s'était tue et avait tout accepté, c'est que
le respect qu'elle avait voué à son père lui interdisait toute
révolte, mais à cette heure où Planté, endormi dans l'hébé-
tude de son inconscience de brute, ne pouvait plus imposer
sa volonté, elle se considérait comme libre.

Virginie allait s'en apercevoir.

Pauline saisit le point fermé de la mégère de ses mains
délicates; elle crocheta les doigts avec les siens et d'un
brusque mouvement elle lui renversa les deux poignets en
arrière.

Tous les os, cependant solides, de Virginie craquèrent à la
fois. Un cri de douleur s'échappa des lèvres de l'horrible
femme.

Pauline ne la lâcha pas.

— A moi, Planté ! cria-t-elle; à moi ! Elle me tue, la co-
quine !

Mais Planté n'avait garde de l'entendre, encore moins de
lui répondre. Les trompettes du jugement dernier elles-mê-
mes n'eussent pas été capables de l'arracher à son sommeil
d'ivrogne.

Pauline n'abandonna Virginie que lorsque celle-ci, à moi-
tié assommée et toute meurtrie, dut demander grâce.

Enfin, elle regagna sa soupente où elle s'enferma assez so-
lidement, tandis que Virginie, pâle de rage, lui montrait le
poing par derrière et murmurait :

— Ah ! tu me la payeras, sale bête !

Le lendemain, c'était le jour de la Pentecôte, Pauline, qui
n'avait point trouvé le sommeil que très tard, dormit assez
avant dans la matinée.

Quand elle s'éveilla, elle n'entendit aucun bruit dans la
pièce voisine où cependant, d'ordinaire, on menait assez
grand tapage dès l'aube.

Elle se leva avec certaines précautions et alla voir, crai-

les cantons de la Suisse. De la part d'un esprit éclairé,
cette opinion n'est nullement faite pour nous sur-
prendre. Car le Beutezug est un coup direct porté à
la Constitution de 1874; c'est la rupture du compro-
mis conclu alors entre les partis fédéralistes et cen-
tralistes. En agissant ainsi, les partisans du Beutezug
risquent d'ouvrir une porte qui pourrait bien s'ouvrir
plus qu'ils ne pensent et laisser passer autre chose
que l'initiative douanière d'aujourd'hui.

Que se ferait-il alors dans ce domaine ? C'est ce
que l'abbé d'Einsiedeln a dû se demander. Est-ce
que ceux qui, en 1874, n'ont admis qu'à leur corps
défendant certaines concessions ne se réveilleront
pas ? Ne diront-ils pas que le moment est venu de
revoir les bases de l'accord intervenu, nombre de
citoyens ne se croiront-ils pas aussi déliés à cet égard ?

Pour ce qui nous concerne, nous regretterions de
voir ce fait se produire, nous regretterions de voir
l'agitation se porter sur un terrain que nous redou-
tons en Suisse et qui touche de près aux sentiments
des cantons si enclins à voter le Beutezug. Nous re-
gretterions de revoir ces périodes agitées des pre-
mière et seconde révisions de 1872 et 1874, si peu
profitables pour la paix et où magistrats et citoyens
se sont heurtés sur un terrain excessivement brûlant.

C'est pourquoi nous rejeterons le Beutezug, car
nous ne voulons permettre qu'on s'attaque au pacte
de 1874 qui nous a donné 20 années de paix et de
prosperité. Nous ne permettrons pas que pour un
denier on puisse rouvrir la discussion sur des ques-
tions qui ont été liquidées et tranchées. Dans l'inté-
rêt de la paix religieuse en Suisse, nous voterons
NON dimanche prochain.

Le Beutezug et l'endiguement de la Sarine.

Il y a quelques années, à l'approche des élections
au Grand Conseil, un personnage politique de la
Haute-Gruyère, devenu depuis député et, qui mieux
est, célèbre par son échelle à poissons et son mémo-
rable discours sur la peine de mort, parcourait en
agent électoral les communes riveraines de la Sarine
et promettait à qui voulait l'entendre l'endiguement
de cette rivière.

Quant que Virginie n'eût monté contre elle la tête à son père.

La pièce était déserte.

— Tiens, pensa-t-elle, ils sont donc sortis !

Elle s'habilla et voulut descendre pour aller chercher son
déjeuner du matin.

La porte résistait à tous ses efforts.

En l'examinant avec attention, elle tressaillit : la serrure
avait été changée et remplacée par une forte serrure indéco-
chetable et solidement incrustée dans la porte. Cette serrure
était du côté du dehors, fermée à double tour.

Qu'est-ce que cela voulait dire ?

La malheureuse enfant ne devait que trop tôt le savoir.

La faim la talonnant, elle voulut chercher de quoi manger
dans le buffet.

Peine perdue ! Le grossier petit meuble était vide, vide
comme l'armoire, comme un placard placé à côté de la che-
minée et qui, d'ordinaire, contenait quelques restes de viande
ou de charcuterie.

Elle eut beau tout remuer, fouiller dans les coins et les
recoins, rien... pas un pauvre petit croûton de pain, pas un
fruit, pas une goutte de lait, rien que des assiettes sales et
des litres vides.

Voulait-on la faire mourir de faim ?

Elle courut à la porte et voulut l'enfoncer d'un coup de
pied, mais au premier regard elle considéra vite la chose
comme inutile.

Pauline n'aurait de sa tentative que la honte du bruit et
du scandale, car la porte, très basse et en chêne massif, ré-
sisterait certainement à ses coups.

La journée s'avancait. De plus en plus, la faim tirait
ses entrailles, brisait ses jambes, mettait une goutte de
sueur à chacun de ses cheveux.

Une idée lui vint.

On remuait dans une mansarde à côté.

Celle-ci était habitée par une petite modeste, très sage,
absente toute la semaine, et qui, le plus souvent, profitait du

Ce travail, en rendant à la culture un grand nombre d'hectares de terrain, eût été d'une importance capitale pour le pays. Mais, hélas! à ces fallacieuses promesses s'est arrêtée l'œuvre de ce député.

Et pourtant, la Confédération eût certainement fourni pour cet endiguement un subside du 40 ou 50 %. D'où vient donc qu'avec la certitude de l'appui fédéral, notre gouvernement n'ait pas donné suite aux engagements pris par son courtier en élection? C'est que, d'après la loi fédérale, le canton est obligé de fournir un subside égal à celui de la Confédération, et le reste, vous le comprenez. Il est, en effet, impossible de jeter l'argent à la pelle dans le gouffre de l'Université, les subventions du percement du Simplon, etc., etc., et faire en même temps des œuvres vraiment utiles au pays. C'est pourquoi notre canton ne figure, jusqu'ici, que pour la modique somme de 5000 fr. dans le tableau fédéral des subventions pour l'amélioration du sol.

De l'avis de chacun, il est regrettable pour notre pays que, de par la faute de notre gouvernement, l'on ait si peu profité des subsides fédéraux. Car Dieu sait si maintenant nous n'arriverons pas trop tard : après le *Beutezug*, soit le pillage de la caisse fédérale, restera-t-il quelques miettes pour notre contrée? Nous n'osons trop y compter.

C'est pourquoi tous nous devons déposer un **NON** dans l'urne le 4 novembre, car, si nous voulons obtenir le concours de la Confédération pour nos endiguements et nos assainissements, nous devons lui en laisser les moyens.

Les journaux à la solde du gouvernement cantonal viendront vous dire que le canton, enrichi des 240,000 fr. du *Beutezug*, remplacera avantageusement la Confédération. Mensonge que cela! Le canton a pour le moment d'autres chats à fouetter; ne comptons pas sur lui et votons **NON** dimanche prochain.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Chemins de fer. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accorder à M. Guyer-Zeller une concession pour une ligne Schynige-Platte-Jungfrau par l'Eiger et le Mönch.

Anarchistes. — Sur la proposition du procureur général de la Confédération, le Conseil fédéral a expulsé, pour raison de propagande anarchiste, le nommé Josep Madle, de Bohême, tailleur, se faisant aussi appeler Beurlebeck ou Mernawky.

Zurich. — Un bazar organisé au profit de la construction d'une église anglaise a produit en deux jours 25,000 fr.

Berne. — Le N° 41 du *Bulletin hebdomadaire suisse pour la chimie et la pharmacie* contient l'information suivante :

M. le D^r G. Wander, à Berne, a obtenu la médaille d'or pour ses extraits de malt si renommés à l'exposition des produits hygiéniques et alimentaires à Anvers. — C'est une récompense bien méritée pour ses préparations dont la valeur et l'efficacité hygiéniques sont depuis longtemps universellement reconnues.

dimanche pour mettre ses affaires en ordre.

— Je vais lui dire, pensa Pauline, que mon père, en sortant, m'a enfermée par mégarde, qu'il ne rentrera peut-être que tard; et comme j'ai faim, je la prierai de me rendre le service d'aller m'acheter un peu de pain. Je lui ferai passer l'argent dans un papier, par la fenêtre, au bout des pincettes.

Elle rit de tout son cœur de cette pensée qu'elle considérait comme une trouvaille des plus lumineuses, et elle courut à sa mansarde chercher, dans la poche de la robe qu'elle portait la veille, son porte-monnaie où était sa paie de la semaine.

Elle eut un éblouissement.

Rien dans la poche.

— Suis-je bête, se dit-elle, je l'aurai mis dans mon water-proof, et celui-ci est pendu au porte-manteau de l'entrée.

Elle s'y rendit.

Le vêtement y était en effet; dans la poche de côté, elle sentit aussitôt le porte-monnaie et le saisit avec un grand battement de cœur...

Elle l'ouvrit...

Il était vide!

On l'avait volé, volé sans lui laisser un centime!...

Qui?... Son père ou Virginie?...

Que lui importait!

Le résultat n'était-il pas le même?

Elle eut un accès de révolte indicible.

Ah! les misérables, les misérables!... A quoi voulaient-ils donc la pousser?...

Bien sûr qu'elle s'enfuirait et qu'on ne la retrouverait jamais!...

Les pensées les plus noires hantaient son cerveau. Pour échapper à ses bourreaux, que n'eût-elle pas tenté, que n'eût-elle pas fait?

Et la faim, l'horrible faim se faisait de plus en plus sentir, mettait un grand cercle de fer autour de ses tempes brûlantes.

Car, maintenant, elle avait renoncé à l'idée de prier la pe-

— Le sculpteur Leu travaille à la statue de Bubenber, grandeur naturelle. Le comité du monument espère pouvoir inaugurer cette statue en 1896, à l'occasion des représentations du *Festspiel* de la cathédrale, pièce dans laquelle Bubenber occupe la place principale.

— M. le D^r E. de Fellenberg travaille actuellement à Toffen à dégager les ruines d'une villa romaine. Il a réussi à mettre au jour différentes parties de l'habitation, notamment les bains; enfin, ces jours derniers, on a découvert une fort belle mosaïque.

— Jeudi soir, une servante de Berne, belle et forte fille de 20 ans, qui rentrait en ville avec un enfant trotinant à côté d'elle, arrivait à l'extrémité du pont du Kirchenfeld, lorsqu'elle croisa un lourd camion chargé de tourbe; les chevaux s'emportèrent; la pauvre fille, ne pensant qu'à l'enfant, le jeta rapidement de côté, mais elle fut renversée par les chevaux, la voiture lui passa sur le corps, lui écrasant la tête et la poitrine.

Uri. — Un pauvre paysan de l'Isenthal vendait, l'autre jour, deux pièces de bétail à un marchand étranger au pays. L'acheteur qui était pressé, devant reprendre, le soir même, le bateau à Fluellen, donna par mégarde au paysan un billet de 500 fr., croyant lui en donner un de 50. Un peu plus tard, le brave paysan voulut changer son billet et alors seulement il s'aperçut de l'erreur commise par le marchand. Il prit aussitôt ses jambes à son cou et dévala comme une avalanche jusqu'à Fluellen, où il arriva au moment même où l'étranger allait s'embarquer. Il lui remit la somme et celui-ci, pour toute récompense, lui donna vingt centimes.

Glaris. — Le tribunal de police de Glaris a condamné, samedi, une maison de commerce de Zurich (Eng), dont le voyageur vendait du café mélangé avec 66 % de matières étrangères, à 150 fr. d'amende, pour falsification de denrées alimentaires.

C'est de la prison qu'il aurait fallu, diront sans doute nos ménagères.

Vaud. — Lausanne se prépare à célébrer, en 1903, le centenaire de son indépendance, en organisant une exposition industrielle et agricole, ce qui permettra aux artisans vaudois qui auront profité de l'exposition nationale de Genève d'exposer les produits des progrès par eux accomplis pendant les sept années qui séparent ces deux manifestations de notre industrie nationale.

Valais. — M. Andereggen, receveur du district de Rarogne, rentrant chez lui en voiture la nuit de jeudi à vendredi, est tombé et s'est tué.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — On écrit de Tarbes à l'*Echo du Rhône* :

« Une honorable famille de Tarbes, dont nous taillons le nom pour ne pas exposer son imprudence à des commentaires désobligeants, avait un magnifique bébé de cinq mois qui fut pris, ces jours derniers, d'une bronchite assez inquiétante.

Les parents ne trouvèrent rien de mieux, au lieu d'appeler le médecin du quartier, que de pren-

tite modeste d'aller lui chercher du pain ou quoi que ce soit.

Avouer qu'elle n'avait pas un sou, qu'elle était plus pauvre que la plus pauvre des mendiants, non, sa fierté se révoltait irrémédiablement devant cette confidence-là.

Elle s'étendit sur son grabat, se disant :

— Il faudra bien qu'ils rentrent, à la fin.

Après tout, quelques heures sont vite passées...

Elle se trompa.

La nuit arriva. Tous les bruits du quartier cessèrent un à un; le lourd manteau d'ombre et de silence qui tombe sur Paris, à un certain moment, enveloppa la grande ville comme d'un linceul; l'ignoble couple ne revint pas à la maison.

Enfin, le jour naquit; mais c'était tête encore et les ouvriers qui, d'ordinaire, se lèvent de bonne heure pour se rendre à leurs ateliers, ne remuèrent que fort tard dans les divers logements de l'immense immeuble.

Neuf heures sonnèrent...

Dix heures...

Midi...

Toujours rien.

La journée et la nuit qui suivit, furent pour cette belle fille de seize ans, au corps sain et au robuste appétit, une torture sans nom.

Elle avait lutté de toutes ses forces pour ne pas appeler, pour faire taire la faim, l'horrible faim qui la creusait, l'annihilait, lui faisait endurer des souffrances indicibles, ignorer jusque-là.

Enfin, le mardi, à bout de forces, n'ayant plus ni courage, ni volonté, elle se pencha à sa fenêtre, attendant remuer dans le logement situé juste au-dessous de celui qu'elle partageait avec son père.

De braves gens l'occupaient.

Le père était ouvrier zingueur.

Le fils, déjà grand, travaillait aux Champs-Élysées dans un atelier de carrosserie.

La mère faisait le ménage et raccommodait les vêtements

de la famille. Elle avait été une grande amie de Mme Planté, qu'elle avait plainte autant qu'admiree, et depuis, les débordements du peintre en bâtiments lui avaient arraché plus d'une fois des expressions d'un mépris violent, à peine dissimulé.

A cause de cette indignation, cependant très légitime, et qu'il sentait méritée, Planté avait intimé à sa fille l'ordre de ne pas voir leur voisine.

Esclave de son devoir, Pauline avait obéi. Mais maintenant, à bout de forces, n'en pouvant plus, elle résolut de s'adresser à elle, n'ayant qu'un sentiment : faire cesser la faim, l'horrible faim qui la creusait.

— Madame Berthier! appela-t-elle d'une voix timide, êtes-vous là?

Aussitôt, une bonne figure brune et tannée apparut à la fenêtre au-dessous.

— Qui me demande? fit l'excellente femme en regardant de tous les côtés.

— Moi, madame Berthier.

Celle-ci leva la tête.

— Tiens, Pauline!... Dieu que tu es pâle, mon pauvre chat!... Qu'as-tu donc, Seigneur Jésus!... Es-tu malade?...

— Non, j'ai faim!

— Faim, miséricorde! Et que se passe-t-il?...

— Ne me le demandez pas. Mais, par grâce, donnez-moi un morceau de pain.

— Encore quelque mauvais coup de ce gremlin, je suis sûre.

Ah! le misérable!... la canaille!...

Si ça mérite le nom d'homme, seulement!...

— Madame Berthier! Je vous en conjure!...

— Oui, oui, je sais, tu es aussi bête que l'autre pauvre sainte qui a été tuée par lui, le bandit...

Mais, attends, je monte... Il faudra bien que tu me dise ce qui se passe.

— Inutile que vous montiez, je suis enfermée à clef depuis samedi; vous ne pourriez pas entrer.

Allemagne. — Le bruit court que le chancelier de Caprivi a donné sa démission et que cette démission a été acceptée.

La grosse nouvelle est confirmée par les dernières dépêches : le chancelier de Caprivi, le successeur de Bismarck, l'homme le plus en vue de l'empire après l'empereur lui-même, est démissionnaire. Cette démission paraît avoir été acceptée. Mais il y a plus : en même temps que M. de Caprivi, le comte d'Eulenburg, président du conseil des ministres prussien, se retire. Deux hommes d'Etat de toute première importance vont probablement quitter la scène... ou changer de rôles.

— Le congrès socialiste, réuni à Francfort, a déclaré jour férié le 1^{er} mai 1895, tout en autorisant à travailler les ouvriers auxquels le chômage ce jour-là pourrait porter préjudice.

Angleterre. — Lord Rosebery a prononcé jeudi soir un grand discours à Sheffield. Il a dit que l'attention se tournait actuellement vers le czar mourant et que tous ceux qui, depuis 12 ans, ont suivi les événements, comprennent la dette de reconnaissance que l'Angleterre a contractée envers le czar, dans lequel toutes les nations ont vu l'idéal du respect de la vérité et de l'amour de la paix. Le czar sera un héros de la paix aussi glorieux que César et Napoléon l'ont été pour la guerre. Sa mort enlèvera la meilleure garantie qui existait pour la paix du monde.

Guerre sino-japonaise. — L'armée japonaise a traversé le Yalu jeudi matin. Dans le combat qui a eu lieu sur les bords du fleuve, les Chinois ont eu 200 tués et les Japonais 5 officiers et 90 hommes tués.

Plus de 3000 maisons ont été détruites par le récent tremblement de terre au Japon. Deux cent soixante personnes ont été tuées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 26 octobre 1894. — Le Conseil autorise la commune de la Tour-de-Trême à acheter un immeuble.

— Il accepte la démission de M. Esseiva, Louis, tit., en sa qualité de syndic de la commune de Fiaugères, avec remerciements pour les services rendus, et il nomme, en son remplacement, M. Jaccoud, Joseph, audit lieu.

— Il nomme : MM. Tschachtli, président de tribunal, à Morat, membre suppléant du jury pour les examens des aspirants à l'exercice du barreau; Droux, Paul, notaire, à Fribourg, membre suppléant

de la famille.

— Depuis samedi Ah! le monstre

— Non, non, je tomberai encore

Et puis du brun

porte qui sait ce

— On ne peut

— Je vous le

plus pressé, je m

— Mais comme

— Je vais vous

après, puis je tir

— C'est une id

dans un papier et

Cinq minutes a

quelques vivres e

par cette voie a

permettait l'épo

mais elle manger

Quelle existen

Allait-elle don

être si malheure

Le lendemain

— Pourquoi q

ginie dès le seui

Hors d'elle-m

— Vous moque

voir enfermée so

seau de pain, all

— Enfermée?

en payant d'au

Voyons, voyons,

veux aller pour

Un frisson pas

Folle!... Enfer

du même jury; S

bre suppléant du

à l'exercice du

Fribourg, memb

— Il accepte

qualité de suppl

Riaz, et il nomm

Michel, fieu Alex

— Il nomme

instituteur à l'é

Les calcul

de le canton de

de la Confédéra

alors que les au

moyenne 21 fr.

au nombre des

non seulement f

signatures pour

mais qui, à eu

54,959,112 fr.

Confédération à

tions de routes,

ments de torren

courte bûche.

L'Ami du pe

de Fribourg ait

financière qui s'

les cantons, à la

simplifier son

parler du bénéf

de Fribourg a r

contre, que les

aient en dimin

sation équivale

Pour un journal

pays, cette dimi

devrait être plu

récriminations.

Est-ce peut-ê

lant augmenter

Banque d'Etat

des sommes à u

lissement des c

plir le but de c

aide à l'agricult

L'Ami du p

énormes que le

ses doivent pa

Mais, encore u

tions fédérales

penses? C'est p

bres fédérales

faits par notre

basés sur ces d

subsidés. Il fall

n'aurions pas à

direction des t

soins et de tem

de la route de

aujourd'hui pou

Vevey-Thoune,

pas, actuelleme

Pour finir, u

fédérales, quo

240,000 fr. pou

ties; les commu

et d'aller exposer le corps
binet de la sainte piscine.
quences de ce barbare traite-
ment empira et, dans la soie-
ré! le bébé rose n'était plus
léportés à l'île du Salut
s et ont assommé trois de
venues et ont tué 12 forçats

bruit court que le chance-
a démission et que cette dé-

confirmée par les dernières
de Caprivi, le successeur de
us en vue de l'empire après
démissionnaire. Cette dé-
acceptée. Mais il y a plus :
de Caprivi, le comte d'Eus-
seil des ministres prussien,
d'Etat de toute première
ement quitter la scène... ou

te, réuni à Francfort, a dé-
1895, tout en autorisant à
quels le chômage ce jour-là

d Rosebery a prononcé jeudi
Sheffield. Il a dit que l'at-
lement vers le czar mou-
ai, depuis 12 ans, ont suivi
ment la dette de reconnais-
contractée envers le czar,
ions ont vu l'idéal du res-
amour de la paix. Le czar
aussi glorieux que César et
a guerre. Sa mort enlèvera
existait pour la paix du

naïse. — L'armée japo-
audi matin. Dans le combat
du fleuve, les Chinois ont
ais 5 officiers et 90 hommes

ons ont été détruites par le
erre au Japon. Deux cent
é tuées.

FRIBOURG

Séance du 26 octobre 1894.
commune de la Tour-de-
euble.

ision de M. Esseiva, Louis,
ic de la commune de Fiau-
s pour les services rendus,
placement, M. Jaccoud, Jo-

schachtli, président de tri-
uppléant du jury pour les
à l'exercice du barreau ;
ribourg, membre suppléant

amie de Mme Planté, qu'elle
ée, et depuis, les débordements
vaient arraché plus d'une fois
violent, à peine dissimulé.

ne, cependant très légitime, et
avait intimé à sa fille l'ordre de

line avait obéi.
forces, n'en pouvant plus, elle
ayant qu'un sentiment : faire
qui la creusait.

pela-t-elle d'une voix timide,
brune et tannée apparut à la

excellente femme en regardant

que tu es pâle, mon pauvre
ur Jésus!... Es-tu malade?...

ue se passe-t-il?...
Mais, par grâce, donnez-moi un

coup de ce gremlin, je suis sûre.
le!...

ne, seulement!...
ons en conjure!...
aussi bête que l'autre pauvre
le bandit...
fandra bien que tu me dise

z, je suis enfermée à clef de-
z pas entrer.

du même jury; Schorderet, Xaxier, à Fribourg, mem-
bre suppléant du jury pour les examens des aspirants
à l'exercice du notariat; Blanc, Edouard, notaire, à
Fribourg, membre suppléant du même jury.

— Il accepte la démission de M. Félix, tit., en sa
qualité de suppléant de l'officier de l'état civil de
Riaz, et il nomme, en son lieu et place, M. Duding,
Michel, fieu Alexandre, à Riaz.

— Il nomme M. Maillard, Ernest, à Farvagny,
instituteur à l'école de Lentigny.

Les calculs de l'« Ami ». — Ce journal dit
que le canton de Fribourg n'aurait reçu depuis 1854
de la Confédération que 7 fr. 50 par tête d'habitant,
alors que les autres cantons suisses auraient reçu en
moyenne 21 fr. 88. Or, le canton de Fribourg figure
au nombre des 14 cantons et demi-cantons qui ont
non seulement fourni proportionnellement le plus de
signatures pour la demande de l'initiative douanière,
mais qui, à eux seuls, ont absorbé le 81 % des
54,959,112 fr. accordés jusqu'à maintenant par la
Confédération à titre de subventions pour construc-
tions de routes, corrections de rivières et endigue-
ments de torrents. Le canton n'a donc pas tiré la
courte bûche.

L'Ami du peuple ne veut convenir que le canton
de Fribourg ait gagné au change dans la répartition
financière qui s'est établie entre la Confédération et
les cantons, à la suite du compromis de 1874. Pour
simplifier son raisonnement, ce journal oublie de
parler du bénéfice annuel de 81,992 fr. que le canton
de Fribourg a retiré de cet échange. Il se plaint, par
contre, que les recettes du monopole de l'alcool
aillent en diminuant et ne donnent pas une compen-
sation équivalente à la suppression de l'ohmgeld.
Pour un journal qui se dit dévoué aux intérêts du
pays, cette diminution de la consommation de l'alcool
devrait être plutôt un fait réjouissant qu'un sujet de
récriminations.

Est-ce peut-être pour combler ce déficit en vou-
lant augmenter la consommation de l'alcool que la
Banque d'Etat de Fribourg participe pour de gran-
des sommes à une entreprise qui s'occupe du vieillissement
des cognacs? Une singulière façon de rem-
plir le but de cet établissement qui était de venir en
aide à l'agriculteur.

L'Ami du peuple se plaint encore des sommes
énormes que le canton et les communes fribourgeoi-
ses doivent payer pour la route de Boltigen, etc.
Mais, encore une fois, à qui la faute si les subven-
tions fédérales n'ont pas été proportionnées aux dé-
penses? C'est parce qu'on avait soumis aux Cham-
bres fédérales des devis trop bas; ces devis ont été
faits par notre direction des travaux publics et c'est
basée sur ces devis que la Confédération a alloué les
subsidés. Il fallait agir correctement alors et nous
n'aurions pas à nous plaindre aujourd'hui. Si notre
direction des travaux publics avait mis autant de
soins et de temps à étudier et à éprouver les devis
de la route de Boltigen que M. Théraulaz en met
aujourd'hui pour vérifier les devis du chemin de fer
Vevey-Thoune, les communes de la Gruyère n'auraient
pas, actuellement, à traîner un boulet aussi gros.

Pour finir, une simple question. Les subventions
fédérales, quoique n'atteignant pas la somme de
240,000 fr. pour le canton de Fribourg, sont répar-
ties; les communes et les particuliers en bénéficient

— Depuis samedi!... C'est-y Dieu possible!...
Ah! le monstre... Je vas chercher le commissaire.

— Non, non, je vous en conjure, ne faites rien. Ça me re-
tomberait encore dessus...
Et puis du bruit... du scandale... Non, voyez-vous, si n'im-
porte qui sait ce qui se passe ici, je me jette à l'eau!...

— On ne peut pas te laisser ainsi, cependant!
— Je vous le répète, donnez-moi un peu de pain, c'est le
plus pressé, je meurs d'inanition!...

— Mais comment te le donner puisque ta porte est fer-
mée?
— Je vais vous envoyer une ficelle et vous l'attacherez
après, puis je tirerai le paquet vers moi.

— C'est une idée. Cherche ta ficelle, moi je vais rouler
dans un papier ce que j'ai sous la main.

Cinq minutes après, la pauvre Pauline, en possession des
quelques vivres que l'excellente créature lui avait envoyés
par cette voie aérienne, mangeait aussi doucement que le lui
permettait l'épouvantable faim à laquelle elle était en proie,
mais elle mangeait en pleurant horriblement.

Quelle existence!...
Allait-elle donc toujours durer, et qu'avait-elle fait pour
être si malheureuse?...

Le lendemain seulement, l'ignoble couple fut de retour.
— Pourquoi que tu n'es pas à ton atelier? demanda Vir-
ginie dès le seuil de la porte.

Hors d'elle-même, Pauline se leva.
— Vous moquez-vous de moi? lui dit-elle, et après m'a-
voir enfermée sans clef pendant quatre jours sans un mor-
ceau de pain, allez-vous encore me débiter des sornettes?...

sous forme de subventions de bourses ou de primes.
Lorsque le gouvernement de Fribourg empochera
directement ces 240,000 fr., quelle en sera la part
des communes et des agriculteurs? Nous aurons tout
simplement une seconde édition du partage du lion
de La Fontaine dont le rôle est doré et déjà attribué
à notre célèbre université.

Accident. — Jeudi soir, trois Bernois établis
dans le quartier de l'Auge, à Fribourg, nommés Hirt,
Ramseyer et Mühlmann, revenaient de la foire de
Schwarzenbourg, sur un même char. A la descente
du Sodbach, le cheval qui le conduisait prit le mors
aux dents et se précipita dans un ravin très profond.

Hirt a été relevé comme mort, ses jambes sont
broyées, le crâne fendu; il n'a pas repris connais-
sance et ne donne aucun autre signe de vie que les
mouvements du cœur. Ramseyer, très gravement
blessé, a été transporté de suite à l'hospice de
Schwarzenbourg. Quant à Mühlmann, plus heureux,
il s'en tire avec d'insignifiantes contusions.

Le char a été broyé et le cheval est mort du coup.

GRUYÈRE

Fiasco. — La grande assemblée des partisans
du Beutezug qui s'est tenue à Bulle, dimanche, à
l'Hôtel de Ville, a fait un fiasco complet. 49 person-
nes seulement étaient venues écouter M. Schaller,
conseiller des Etats. Cet orateur vous a réédité son
discours au Conseil des Etats, mais le froid glacial
qui régnait dans la salle n'a pas été propice aux
grands moments oratoires et le succès a été en con-
séquence.

M. Schaller a pu se convaincre du peu d'empres-
sement qu'ont mis ses partisans à venir l'écouter,
du peu d'enthousiasme que soulève dans la Gruyère
le Beutezug et avec quelle frivolité et quelle légè-
reté ses amis politiques ont soulevé cette question.

On nous dit que le peu de succès de cette assem-
blée est dû au fait que le Fribourgeois a annoncé
comme conférencier M. Théraulaz, dont personne ne
tenait à entendre les filandreuses tartines. Ce magis-
trat, flairant un fiasco, a préféré aller se remettre di-
manche à Genève.

Le Beutezug et nos fonctionnaires. —
Hier, dimanche, outre l'assemblée ratée de Bulle,
grand branle-bas des fonctionnaires gouvernemen-
taux. Comme une nuée de sauterelles, ils se sont ré-
pandus sur la Gruyère.

Mais, hélas! que le départ semblait triste! Pas
d'enthousiasme, pas d'ardeur, rien que la discipline
de commande.

Ces fonctionnaires en tournée électorale nous fai-
saient penser à ces chiens de cirque qui ne sautent
que sous le coup de fouet du maître et dans la
crainte de perdre leur part de pitance.

La comparaison est peut-être triviale, mais vraie!

Incendie. — Dimanche soir, vers les dix heures
et demi, une vive leur éclaircit les flancs de la Vu-
dalla. C'était une grange qui flambait au-dessus
d'Enney. On ne connaît pas la cause de ce sinistre.

C'est qu'elle était capable d'en arriver là, cette horrible
et méchante femme, qui avait pris un si immense empire sur
le misérable Planté.

Pauline essaya cependant de réveiller le cœur de son père.
Elle éleva vers lui ses mains suppliantes.

— Est-ce que tu le sais, toi, dit-elle, ce qu'on m'a fait?...
Est-ce que c'est avec ton consentement que j'ai été enfermée
ici depuis dimanche matin, sans un morceau de pain? Est-ce
que c'est toi, mon père, qui as voulu une si horrible chose?...

Ah! à moins que tu ne me le dises toi-même, je ne le croi-
rai jamais... non jamais!...

Elle tordit ses belles mains longues et minces comme des
mains de duchesse, ses mains si pures que son dur métier
n'avait pu arriver à en altérer la forme divine, et elle éclata
en une crise folle de sanglots éperdus.

Le cœur cependant si cuirassé du misérable se sentit
amolli du coup.

Sa fille, son enfant, quatre jours sans manger...
— Ah! tonnerre de Dieu!... dit-il, si je croyais ça!... Dis,
Virginie, est-ce vrai?... Je crois, sacré mille bombes, que si
tu as fait ce coup, je m'en vas te casser la margoulette,
comme à une sale vipère que t'es, coquine!...

La mégère se mit à pleurnicher.
— O Planté!... marmotta-t-elle en grimaçant, si on peut
dire... T'es donc fou, mon pauvre homme. Faudrait être une fa-
meuse sans-cœur tout de même!... Est-ce que ta Virginie...
ta cocotte est capable de ça!...

Tu la connais donc pas!...
Al ment, Planté, al ment...
Avec ça que si al n'avait pas mangé depuis samedi, elle
aurait ces belles couleurs-là!...

Si on peut inventer effrontément des choses... et de cette
manière!...

Y a longtemps que je te l'ai dit, c'est une graine à Saint-
Lazare, c'te menteuse-là, et pas autre chose!...
Pauline essaya de se défendre. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE
L'EXPRESS (Suisse) (hiver 1894 95). édité
par l'Office polytechnique d'édition et de publicité, à Berne.

L'Express se distingue des autres indicateurs par son ca-
dre même. Il ne reproduit pas sèchement et isolément les ta-
bleaux officiels, mais les analyse, les condense et les refond
synthétiquement, en se conformant à la réalité et en ratta-
chant à un centre ou point quelconque toutes les indications
qu'il comporte sans distinction d'origine.

Ce système repose sur un groupement topographique et par
conséquent synoptique.

Par la double indication (descriptive et horaire) des lignes,
il réunit les avantages du Guide et de l'Indicateur.

On y trouve :
1° pour la Suisse, par rapport à l'étranger, les grandes li-
gnes d'accès ou de transit, soit les services directs internatio-
naux ;

2° pour chaque région ou localité, les correspondances de
toute nature, suisses et étrangères, qui la desservent (che-
mins de fer, postes et bateaux avec renvois numérotés aux
points connexes).

Chaque ligne est représentée, d'abord par la nomenclature
de toutes ses stations avec leurs embranchements, puis par
l'horaire contenant au complet les arrivées et départs pour
les stations qu'il importe de connaître.

Continuant et perfectionnant l'œuvre déjà commencée par
F. Müllhaupt, l'Express met à la portée du voyageur, suisse
ou étranger, les renseignements généraux ou spéciaux dont
il a besoin; il élimine autant que possible tout ce qui ne
constitue qu'un bagage inutile, ou ce que, en cas de séjour,
on se procure aisément sur place.

Sous sa forme actuelle, l'Express coordonne les différents
services publics de transport et par là facilite le choix et la
combinaison rationnelle des itinéraires sans exiger aucune
connaissance préalable de la région.

L'Express est en vente dans toutes les principales librairies
et papeteries.

CHANT PATRIOTIQUE
(Dédié aux électeurs fribourgeois.)

I
Roulez, tambours! Au pays helvétique,
Un cri de guerre a retenti soudain;
Du Beutezug la horde fanatique
A révéilé son fiel et son dédain.
Soldats, luttons pour la patrie;
Serrons nos rangs, car les vautours
Vont fondre sur la bergerie!
Roulez, tambours! Roulez, tambours! } bis.

II
Sonnez, clairons! Nos lacs bleus et limpides,
Des monts neigeux la sublime beauté,
Le grondement de nos torrents rapides,
Tout nous redit : Liberté! Liberté!
Amis, marchons à la victoire!
Au scrutin nous triompherons;
Nos fils chanteront notre gloire.
Sonnez, clairons! Sonnez, clairons! } bis.

III
Flottez, drapeaux! Héroïques bannières,
C'est dans vos plis que nos mâles aïeux
Nous ont légué leurs libertés si chères,
Et leurs vertus et leur sang généreux!
Bientôt un souffle pacifique,
Agitant vos nobles lambeaux,
Régnera sur la Suisse antique.
Flottez, drapeaux! Flottez, drapeaux! } bis.

HORAIRE D'HIVER — Service à dater du 1^{er} nov. 1894.

Postes féd.	Charmey	Dép.	8 15	—	—	2 50
	Bulle	Arr.	10 15	—	—	4 50
Postes féd.	Gessenay	Dép.	—	5 30	—	12 —
	Château-d'Ex	—	—	7 —	—	2 —
Postes féd.	Bulle	Arr.	—	10 05	—	5 05
	BULLE	Dép.	5 55	10 43	2 35	5 25
Postes féd.	Vaulruz	—	6 09	11 —	2 49	5 39
	Sâles	—	6 16	11 10	2 56	5 46
Postes féd.	Vuisternens	—	6 25	11 20	3 05	5 55
	ROMONT	Arr.	6 40	11 35	3 20	6 10
Postes féd.	Romont	Dép.	7 —	11 47	3 37	6 24
	Fribourg	Arr.	7 50	12 34	4 12	7 18
Postes féd.	Berne	—	9 —	1 35	5 —	8 22
	Romont	Dép.	6 57	12 29	3 52	6 21
Postes féd.	Lausanne	Arr.	8 30	1 35	4 50	7 45
	Genève	—	10 40	3 28	6 30	10 10
Postes féd.	Genève	Dép.	—	5 40	7 05	12 35
	Lausanne	—	5 30	8 30	8 20	2 20
Postes féd.	Romont	Arr.	6 57	9 36	11 44	3 34
	Berne	Dép.	—	6 20	10 52	2 20
Postes féd.	Fribourg	—	5 40	7 30	11 47	3 12
	Romont	Arr.	6 47	8 25	12 27	3 50
Postes féd.	ROMONT	Dép.	7 10	12 35	4 —	6 40
	Vuisternens	—	7 31	12 58	4 21	7 01
Postes féd.	Sâles	—	7 42	1 11	4 32	7 12
	Vaulruz	—	7 50	1 20	4 40	7 20
Postes féd.	BULLE	Arr.	8 03	1 33	4 53	7 33
	Bulle	Dép.	—	9 50	—	5 20
Postes féd.	Chât.-d'Ex	—	2 20	—	9 05	—
	Gessenay	Arr.	—	3 40	—	10 25
Postes féd.	Bulle	Dép.	—	10 —	—	5 15
	Charmey	Arr.	—	12 —	—	7 15

Aucune demande de changement d'adresse ne peut
être prise en considération si elle n'est accompagnée
de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-
poste pour frais de réimpression.

Forêt cantonale de Sauthaud.
Vente de bois.
 Vendredi 2 novembre, vente publique de 300 plantes, 10 billons, 17 carrons, 5 tas, soit 500 mètres cubes.
 Rendez-vous des miseurs à 2 heures à la coupe.
 752] L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

VENTE DE BOIS
 Mardi 13 novembre prochain, au bas de la forêt d'Allières, la commune de Corbières vendra en mises publiques 30 numéros de bois de construction. Rendez-vous des miseurs à 10 heures du matin au pré aux Oies. Terme de six mois pour les paiements.
 Corbières, le 28 octobre 1894.
 763] Le Secrétaire: V. BLANC

Soumission.
 L'administration de l'hôpital du district de la Gruyère met en soumission la fourniture de 30 moules bois *foyard*, rendu à domicile à Riaz, livrable dans le courant de l'hiver. Les soumissions cachetées devront être adressées à M. Auguste BARRAS, caissier, à Bulle, d'ici au 15 novembre prochain. [760

Commerce de farines.
 Son. — Avoine.
 Maïs en grains et moulu.
 Blé comprimé, à 18 fr. les 100 kg.
 Marchandises de 1^{re} qualité et prix réduits.
Ch. MOREL
 Successeur de J. MOREL-BADOUX
 à Bulle. [361]

Changement de domicile.
 Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile rue de Gruyères No 125, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale place de l'hôtel des Alpes, ancien Magasin populaire. Il se recommande au mieux pour tous les articles: farine, son, boulangerie et pâtisserie.
 641] J. Schneider.

COMMERCE DE VINS
 Pour cause de liquidation, on trouvera dès ce jour un bon choix de vins blancs du pays, vins rouges et vins en bouteilles de tous genres. — S'adresser, avenue de la Gare, chez M. Jules GLASSON.
 Prix réduits et qualité de choix. [612

AU BAZAR GRUYÉRIEN
 BULLE
 Grand choix de manteaux et jaquettes pour dames. Les confections de l'année dernière seront cédées au prix de facture et en dessous.
 Un stock de vestons et pardessus d'hiver pour hommes sera laissé aussi à des prix exceptionnels.
 Bel assortiment de draps pour habillements et d'étoffes nouveautés pour robes, ainsi qu'un grand choix de fourrures.
 Se recommande
 762] Vve HAUSHERR

RELIURE EN TOUT GENRE
 Encadrement de tableaux.
Emile JUDET
 sur les Places, BULLE [68

M. BERSSET
 AVOCAT
 a ouvert son étude à Bulle, maison J.-C. Barras, ancien agent d'affaires. [742

Savon au goudron et soufre
 fabriqué par
 BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich,

surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.
 Se méfier des contrefaçons.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Timbres-poste du Canada
 au bureau du journal. [606]

MEUNERIE AGRICOLE
 BARBEY-NICOLLIER
 Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.
 FARINES de tous genres. — SOVS supérieurs et ordinaires.
 Gros et détail. — Prix réduits.
 BLES rouges et noirs pour la volaille.
 Grand choix d'AVOINES blanches, depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).
 Bourre d'épeautre. [410

Entreprise en bâtiments.
 CHARPENTE MENUISERIE
PASQUIER FRÈRES, BULLE
 Atelier de machines; force motrice électrique.
 Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.
 Glaces, portières et rideaux.
 TRAVAIL A FAÇON AUX MACHINES [320
 Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

FARINES ET SOVS
 Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
 Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.
 PRIX TRÈS RÉDUITS
Jos. CROTTI, Bulle. [649]

A LA CONCURRENCE
 BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE
 Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.
OUVERTURE de la saison d'hiver pour les MODES
 Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.
 Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, ja.
 Garnissage de chapeaux depuis 25 c.
 Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.
 Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.
 VOIR LES ÉTALAGES
A la Concurrence, Bulle. [556]

A LA BELLE JARDINIÈRE
J. WEILLER
 Rue de Lausanne 86, FRIBOURG
 Grand choix de pardessus d'hiver, floteurs, pèlerines.
 Robes de chambre. — Rayons de costumes au grand complet.
MAISON DE CONFIANCE (H2545F) [717]

LA SUISSE
 SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, A LAUSANNE
 FONDÉE EN 1858
 Assurances au décès, mixtes et à double effet, avec ou sans participation.
 Assurances-vie combinées avec assurances-accidents, sans augmentation de prix.
 Nouvelles conditions d'assurances très libérales.
 S'adresser, pour prospectus et renseignements, à la Direction à Lausanne, rue du Midi 3, ou à MM. F. Philippon, avocat, greffier du Tribunal, à Bulle, et A. Donzallaz, à Romont, agents généraux de la Société. (H10887L) [668

LOTÉRIE FRIBOURG
 Autorisée par arrêté du Gouvernement le 28 février 1893
2^{ME} SÉRIE
 Comportant 1,000,000 de Billets participant tous à DEUX TIRAGES

1 ^{er} TIRAGE		2 nd TIRAGE	
UN GROS LOT de	fr.	UN GROS LOT de	fr.
1 lot de 5,000	5,000	1 lot de 5,000	5,000
1 lot de 2,500	2,500	1 lot de 2,500	2,500
2 lots de 1,000	2,000	3 lots de 1,000	3,000
5 lots de 500	2,500	5 lots de 500	2,500
25 lots de 100	2,500	25 lots de 100	2,500
50 lots de 50	2,500	50 lots de 50	2,500
400 lots de 20	8,000	350 lots de 20	7,000

1^{ER} TIRAGE: 15 NOVEMBRE 1894
 Les expéditions contre remboursement seront acceptées pour ce tirage, jusqu'au 10 novembre. Nous prions nos correspondants de vouloir bien, autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur et toute perte.
 Passé le 10 novembre, le montant devra accompagner les demandes.
 Les billets qui n'auront pas gagné à l'un de ces tirages devront être conservés par leurs propriétaires car ils participeront en outre aux

DEUX TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES
 QUI AURONT LIEU APRÈS LE PLACEMENT DES BILLETS DE TOUTES LES SÉRIES

1 ^{er} TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE		2 nd TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE	
UN GROS LOT de	fr.	UN GROS LOT de	fr.
1 lot de 20,000	20,000	1 lot de 50,000	50,000
2 lots de 10,000	20,000	3 lots de 10,000	30,000
5 lots de 5,000	25,000	5 lots de 5,000	25,000
10 lots de 2,000	20,000	10 lots de 1,000	10,000
20 lots de 1,000	20,000	20 lots de 500	10,000
40 lots de 500	20,000	700 lots de 100	70,000

Tous les Lots sont payables en argent sans aucune déduction
 Le montant est déposé au fur et à mesure du placement des billets à la Banque d'Etat qui le délivrera aux gagnants
 Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement, après chaque tirage, à tous les porteurs de billets
PRIX DU BILLET: UN FRANC. — Joindre à chaque demande le port du retour
 Adresses: MARGATE-CARTS ou TIMBRE-POSTE à la SOCIÉTÉ DE LA LOTÉRIE DE FRIBOURG (Suisse)
 Il sera délivré: 11 billets pour 10 fr.; 22 pour 20 fr.; 33 pour 30 fr.; 44 pour 40 fr.; 55 pour 50 fr., etc.
 Toute demande à partir de 10 fr. est expédiée franco par lettre chargée. — REMISE AVANTAGEUSE aux VENDEURS (H1922F)

Le Messenger boiteux
 pour 1895
 est en vente à l'imprimerie de la Gruyère, au prix de 30 cent.

Blanchisseuse-repasseuse.
 La soussignée vient de s'établir à Bulle, maison de M^{me} Vve Nicolas Gex, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés.
 803] Marie GROSS

Une brebis
 s'est jointe au troupeau des fils Pasquier, en Provaiaz, sur Gruyères, au mois de juin dernier. La retirer contre les frais chez Auguste PASQUIER, au Verdel près Bulle, dans la quinzième, sinon on en disposera. [759

On demande
 pour un petit ménage une personne pas trop jeune.
 S'adresser à l'imprimerie du journal. [743

A louer:
 Le domaine « le Crest-Bornon » avec « le Pratz-Carret », situé au territoire de Gruyères, près Montbarry, de la contenance d'environ 15 poses, à foin et regain.
 S'adresser au notaire DUPRÉ, en ville. [732

A louer:
 Un appartement au soleil levant, avec cave et galetas.
 S'adresser au bureau du journal. [756

A louer:
 Une chambre au centre de la ville.
 S'adresser au bureau du journal. [750

A louer:
 Un petit logement, 2 chambres et cuisine.
 S'adresser à Ch. MOREL, négociant, Bulle. [723

A LOUER
 Au centre de la ville de Bulle, un vaste et beau magasin avec grande vitrine.
 S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111

On demande à acheter
 des racines de gentiane. — S'adresser à E. BERTHOUD, aux XIII Cantons, Bulle. [758

Hivernage.
 On demande 3 vaches à hiverner.
 S'adresser au bureau du journal. [729

SUCCESS MERVEILLEUX!
 Le seul vrai SAVON aromatique
au lait de lis
 de BERGMANN & Cie,
 fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich,
 est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
 En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

BREVETÉ!!!
 LE
Ciment Universel
 de Plüss-Staufner
 est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.
 Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.
 Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.
 Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur. (H1922F)

2 M. Schneuwly, TREIZIÈME
 PRIX DE L'ABONNÉ
 Pour la Suisse: 1
 Étranger: 1 an, 8 fr.
 payable d'avance
 Prix du numéro
 On s'abonne à tout
 de post
BULL
 L'article 30 b
 la Constitution
 « La Confédéré
 année, sur le pr
 par tête d'habit
 de la population
 le dernier recen
 » Cette dispo
 première fois, e
 Bur
AUX
 Voulez-vous
 à subventionn
 Voulez-vous
 à subventionn
 Voulez-vous
 à subventionn
 endiguements
 FEULL
LA R
 Planté, de nou
 même plus éconter
 minutes de pitié q
 L'été se passa a
 Plus d'une fois,
 nue, l'ignoble még
 deux et trois jours
 pain.
 La charité comp
 pourvoyait à sa fa
 L'indignation de
 bornes.
 Elle eût voulu r
 père qui, après av
 unique, une petite
 malheur, si vertue
 Un mot de Paul
 — C'est mon pè
 rante de ne jamais
 honorer en disant
 Et Mme Berthie
 tion qu'elle voyait
 exécuter ses mena
 Chaque semaine
 à la mégère l'arge
 plus permis d'en d
 souliers, ou un pau